



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CM/40/3
3 avril 2007

NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Original: ANGLAIS/FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique

Quarantième session de la Commission

Addis-Abeba
2 et 3 avril 2007

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

1. Nous, ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, réunis à Addis-Abeba les 2 et 3 avril 2007, sous les auspices de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), réaffirmons notre engagement en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui, avec d'autres objectifs convenus à l'échelon international, constituent notre cadre commun de développement et de partenariat mondial. Nous réaffirmons que les OMD constituent des objectifs minimaux de croissance économique et de développement durable, ainsi que de réduction de la pauvreté et des inégalités.

2. Nous rappelons la Déclaration issue de notre Conférence tenue à Abuja en 2005 sur le thème «Réaliser les OMD en Afrique», qui présentait un examen critique des progrès accomplis et des obstacles rencontrés dans la réalisation des OMD. Nous rappelons également la Déclaration du Millénaire de 2000, la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement tenue à Monterrey en 2002, le Sommet mondial de 2005, le débat de haut niveau de l'ONU en 2005 sur le financement du développement, le Sommet du G-8 à Gleneagles en 2005, la réunion des ministres africains des finances au Nigéria en 2006, la Réunion plénière africaine sur les stratégies de réduction de la pauvreté au Caire en 2006 et le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Syrte (Libye) en 2005. À ce propos, nous reconnaissons que des progrès ont été faits pour ce qui est d'honorer ces engagements et demandons instamment que la mise en œuvre soit accélérée.

3. Nous réaffirmons l'importance du NEPAD en tant que cadre de développement de l'Afrique, nous appuyons la décision, prise lors du Sommet du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD, tenu à Alger en mars 2007, de créer une autorité de planification et de coordination du NEPAD et nous sommes favorables à l'intégration de cette autorité dans la structure de l'UA. Nous saluons le rôle de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) dans la coordination des efforts déployés par les organismes des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre du NEPAD, ainsi que la relance de la formule des groupes sectoriels.

4. Nous saluons l'appui que la CEA fournit aux pays africains pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements découlant des conférences et réunions au sommet organisées aux niveaux régional et mondial, notamment le Sommet mondial pour le développement durable, le Sommet mondial sur la société de l'information et le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés. Au vu des rapports établis par la CEA, nous notons avec préoccupation que de nombreux pays africains ne sont pas en voie de réaliser les objectifs et les cibles fixés.

MAINTIEN D'UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE FORTE ET RÉALISATION DES OMD

5. Nous notons avec satisfaction la croissance globale élevée de l'Afrique, mais demeurons préoccupés par sa forte irrégularité et son faible impact sur la création d'emplois, ainsi que par le fait que la plupart des pays africains ne sont toujours pas en bonne voie pour réaliser les OMD d'ici à 2015. Comme nous sommes pratiquement à mi-parcours de la mise en œuvre des OMD en 2007, nos gouvernements doivent sans tarder prendre des mesures pour effectuer des investissements publics supplémentaires dans les infrastructures, l'agriculture, la santé et l'éducation, qui constituent le fondement d'une croissance alimentée par le secteur privé. Nous exhortons nos pays à allouer 15% de leur budget à la santé, conformément à l'engagement pris dans la Déclaration d'Abuja sur le VIH/sida, la tuberculose et les autres maladies infectieuses connexes. Nous prenons note des efforts de nos pays visant à accroître la mobilisation des ressources intérieures, mais nous

reconnaissons que des ressources extérieures seront nécessaires pour combler d'importants déficits de financement.

6. Nous réaffirmons que les efforts visant à mettre fin aux conflits sont nécessaires pour accélérer le développement de l'ensemble du continent. À cet égard, nous nous engageons à favoriser et à améliorer la sécurité et la stabilité sur tout le continent pour permettre l'accroissement des investissements nécessaires à la réalisation des OMD. Nous saluons les efforts de l'Union africaine dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, et l'appelons à renforcer son rôle dans ce domaine, en particulier à travers son Conseil de la paix et de la sécurité.

7. Rappelant l'engagement solennel pris lors du Sommet du Millénaire de respecter les droits de l'homme et de promouvoir l'état de droit, nous considérons que la sécurité juridique, le respect des droits de l'homme et le renforcement des fondements de l'état de droit et de la démocratie constituent un environnement nécessaire et même obligatoire pour atteindre les OMD.

8. Nous notons en outre avec préoccupation les effets du changement climatique sur tout le continent. Ils rendent nos pays encore plus vulnérables aux catastrophes naturelles, compromettent la croissance économique et le développement futurs et constituent un grand défi pour la réduction de la pauvreté en Afrique. Nous prenons note avec satisfaction les conclusions de la douzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue en novembre 2006 et du Sommet de l'UA sur le thème de la science, de la technologie et des changements climatiques, tenu en janvier 2007.

9. Nous nous réjouissons des progrès remarquables accomplis par certains pays qui ont augmenté la productivité agricole, accru la scolarisation dans l'enseignement primaire, étendu l'accès à l'approvisionnement en eau, maîtrisé le paludisme et pris d'autres initiatives à effet rapide. Nous prenons également note des résultats obtenus par les Villages du Millénaire, pour montrer comment réaliser les OMD dans des collectivités pauvres. Ces succès démontrent qu'il est parfaitement possible de réaliser les OMD. Ils soulignent que les Objectifs peuvent être réalisés, si un financement adéquat appuie des politiques judicieuses et des stratégies concrètes visant à intensifier les investissements dans l'agriculture, les infrastructures, la science et la technologie, l'égalité des sexes, l'éducation, la santé et d'autres domaines cruciaux.

Planification et cadre pour l'action

10. Nous réaffirmons que nous sommes résolus à aligner nos stratégies globales de développement national, notamment les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, sur les OMD et autres objectifs convenus à l'échelon international. Nous saluons le partenariat remarquable que la CEA, la Banque africaine de développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont établi pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies visant à réaliser les OMD partout en Afrique et pour appuyer efficacement le renforcement des capacités en matière de planification fondée sur les OMD et augmenter les investissements. Nous sommes également favorables à la collaboration entre la CEA, la CUA, la BAD et le PNUD dans le cadre du suivi et de l'évaluation des efforts visant à réaliser les OMD.

11. Nous félicitons également la CEA, la CUA et les communautés économiques régionales pour leur appui à l'intégration régionale et au développement économique de l'Afrique. Nous notons cependant avec préoccupation la lenteur de la mise en œuvre des programmes d'intégration

régionale existant en Afrique et soulignons qu'il est important d'augmenter les investissements à effectuer dans l'infrastructure régionale de l'Afrique et les autres biens publics régionaux pour stimuler le commerce intra-africain, qui est une composante essentielle de l'augmentation de la croissance, de la réalisation des OMD et du développement à long terme.

12. Nous sommes préoccupés par l'écart important qui existe entre la demande croissante de statistiques de qualité, d'une part, et la faiblesse des systèmes statistiques, d'autre part. En particulier, la faiblesse des capacités humaines et financières, conjuguée au non-respect des normes internationales, contribue à la mauvaise qualité, dans la plupart des pays, des données sur les OMD et des autres variables socioéconomiques clefs. Dans ce contexte, nous félicitons la CEA de renforcer l'accent sur les statistiques et les capacités statistiques en créant le Centre africain pour la statistique et nous notons avec satisfaction les progrès considérables que les États membres ont accomplis pour réunir des données dans le cadre du Programme de comparaison internationale (PCI).

Partenariat pour le développement

13. Nous notons avec une vive préoccupation qu'en dépit de la promesse de doubler l'aide avant 2010, et excepté des cas isolés de remise de dette, l'aide publique au développement (APD) pour l'Afrique a en fait baissé durant l'année 2005. En outre, les partenaires de développement n'ont pas encore fourni de calendriers sur l'augmentation de leur APD pour chaque pays africain. Nous soulignons que, sans engagements prévisibles d'accroître l'aide, les pays africains auront beaucoup de mal à planifier les nécessaires augmentations des investissements publics et à élaborer un cadre de dépenses à moyen terme pour réaliser les OMD.

14. Nous nous félicitons de l'initiative Aide pour le commerce et de l'accent qui y est mis sur le renforcement des capacités de production des pays africains, l'amélioration des infrastructures commerciales et la gestion des coûts d'ajustement liés à la libéralisation des échanges. Nous soulignons la complémentarité entre l'initiative et les autres formes d'aide au développement et estimons que les partenariats public-privé devraient jouer un rôle clef dans la mise en œuvre de cette Initiative aux échelons national et régional.

15. Reconnaisant le rôle que peut jouer la diaspora dans le financement du développement des pays africains, nous nous engageons à utiliser toutes les stratégies nécessaires pour mobiliser l'épargne de cette diaspora dans le cadre d'un partenariat public-privé.

APPEL À L'ACTION POUR LA RÉUSSITE

16. **Nécessité d'agir sans délai:** Le temps nous étant compté pour réaliser les OMD d'ici 2015, nous sommes décidés à passer du débat sur les principes à l'élaboration de modalités pratiques pour une action à plus grande échelle. Nous soulignons combien il est urgent d'honorer les engagements pris, en collaboration avec la communauté internationale. L'année 2007 doit être celle d'un redoublement d'efforts à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

17. **Maîtrise et confiance en soi:** Nous sommes résolus à faire en sorte que nos pays aient la maîtrise des stratégies nationales globales de développement et qu'ils aient la ferme conviction que la tâche peut être accomplie. En particulier, il nous faut disposer d'une marge de manœuvre politique suffisante – et l'utiliser à bon escient – pour concevoir des stratégies adaptées aux besoins spécifiques de nos pays, le but étant de mettre fin progressivement à la dépendance vis-à-vis de

l'aide. Nous nous engageons à redoubler d'efforts pour amener les pays membres à mettre en commun leurs données d'expérience, à promouvoir l'apprentissage mutuel et à bâtir un leadership africain fort pour conduire le processus.

18. Stratégies nationales globales de développement basées sur les OMD: Nous nous engageons à aligner, d'ici à la fin de 2007, nos stratégies nationales globales de développement et nos cadres de dépenses à moyen terme sur les OMD et les autres objectifs internationalement convenus. Il s'agit notamment d'adopter des politiques économiques saines et des cadres d'obligation redditionnelle clairs en faveur d'une croissance économique forte et durable. En outre, nous élaborerons des modalités pratiques de mise en œuvre des initiatives à effet immédiat, adoptées au Sommet mondial de 2005 et réaffirmées à la Conférence de 2006 sur le financement du développement tenue au Nigéria. Parmi ces mesures immédiates, susceptibles de sauver et d'améliorer des millions de vies en quelques années seulement, figurent la distribution gratuite de moustiquaires et de traitements antipaludiques efficaces, l'élargissement des programmes de cantines scolaires utilisant des produits alimentaires locaux et la suppression des frais d'inscription dans l'enseignement primaire et des frais médicaux, que rend possibles l'augmentation rapide et prévisible de l'APD.

19. Évaluation et suivi des progrès: Nous nous proposons de mettre en place d'ici à la fin de 2008, dans nos États membres, un mécanisme de suivi et d'évaluation des progrès effectués vers la réalisation des OMD. À cet égard, nous nous engageons à promouvoir l'apprentissage mutuel et la mise en commun des connaissances, qui feront partie de ce mécanisme, et nous félicitons la CEA d'avoir créé le Groupe de réflexion sur les SRP et les OMD. Nous recommandons, en ce qui concerne l'apprentissage mutuel, qu'en 2010 la Conférence des ministres examine les progrès réalisés dans l'accroissement de l'effort.

20. Mobilisation des ressources intérieures: Dans le cadre des stratégies nationales pour réaliser les OMD et les autres objectifs internationalement convenus, nous nous engageons à accroître les dépenses intérieures sur les OMD, en veillant à ce que les ressources provenant de l'allègement de la dette et les revenus créés par les ressources naturelles ou provenant d'autres sources soient orientés vers la réalisation de ces objectifs. En outre, nous nous engageons à renforcer et à approfondir notre secteur financier, à promouvoir la microfinance pour faciliter l'accès au crédit pour les plus vulnérables, à mettre les envois de fonds au service du développement et à améliorer davantage le climat des affaires et des investissements afin d'attirer plus d'IED.

21. Investissements en faveur de l'égalité entre les sexes: Reconnaisant l'importance cruciale pour la réalisation des OMD de la condition des femmes et de la place qu'elles occupent dans nos pays, nous prenons la résolution d'accroître les investissements susceptibles d'améliorer leur statut, notamment en leur assurant l'accès à l'eau, à l'énergie, à l'éducation et à la santé, en particulier pour ce qui est de la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles, de promouvoir les activités rémunératrices et de renforcer les mesures de répression de la violence à l'égard des femmes.

22. Création d'emplois: Nous reconnaissons le rôle central de l'emploi dans la lutte contre la pauvreté et pour la réalisation des OMD et nous nous engageons à intégrer des politiques de création d'emplois dans nos programmes nationaux de développement et à accroître les investissements en faveur de l'emploi.

23. Revitalisation de l'agriculture africaine: Nous prenons acte des engagements pris récemment, en particulier lors du Sommet de l'UA sur la sécurité alimentaire et du Sommet sur les engrais, et

nous ferons tout pour lancer, avant fin 2008, la Révolution verte africaine visant à accroître la productivité agricole en garantissant l'accès des petits exploitants agricoles à des engrais et à des semences améliorées, avec l'aide de subventions ciblées selon que de besoin; en investissant dans la gestion de l'eau; en renforçant les services de vulgarisation agricole; en développant l'infrastructure rurale, en particulier les routes et les services énergétiques; et en facilitant la coopération régionale pour le commerce intra-africain et l'investissement dans l'agriculture. Nous réitérons notre engagement de mettre en œuvre le Programme intégré du NEPAD pour le développement de l'agriculture en Afrique et d'allouer 10% de nos budgets à l'agriculture, conformément à la Décision de Maputo de 2003.

24. Changements climatiques et développement: Nous demandons à la CEA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et d'autres institutions internationales, de mettre au point et d'exécuter le Programme d'informations climatiques pour le développement en Afrique (ClimDev Afrique) et de faire rapport sur les progrès accomplis à chaque Conférence de notre Commission. Nous demandons également à nos gouvernements d'intégrer des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ceux-ci dans leurs stratégies nationales de développement, avec le concours de nos partenaires de développement et des communautés économiques régionales.

25. Statistique et capacités statistiques: Nous sommes déterminés à améliorer la disponibilité, la pertinence et la qualité des données dans le respect des normes internationales. Nous nous engageons par ailleurs à harmoniser les statistiques dans tout le continent et à adopter le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique. Nous demandons à la CEA, à la CUA et à la BAD de continuer à jouer leur rôle de coordination et de direction dans le développement de la statistique en Afrique, et de renforcer encore la collaboration avec des organismes régionaux et des organisations sous-régionales, y compris les communautés économiques régionales. À cet égard, nous demandons aux Amis de la CEA de continuer d'apporter leur appui précieux à cet effort. En outre, nous décidons d'apporter notre soutien sans réserve au Symposium africain pour le développement de la statistique et à ses recommandations, et nous souscrivons à l'importance accordée à la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010. De plus, nous recommandons la poursuite du Programme de comparaison internationale (PCI) pour l'Afrique, afin de faciliter les comparaisons nationales et internationales, et demandons à la CEA, à la CUA, à la BAD et à d'autres partenaires de veiller à sa viabilité.

26. Intégration régionale: Nous félicitons la CEA, la CUA, la BAD et les CER d'avoir établi des plans d'action détaillés sur l'infrastructure, qui doivent être désormais mis en œuvre. Nous demandons en particulier à nos Gouvernements et aux partenaires de développement de financer l'exécution du Plan d'action du NEPAD sur l'infrastructure. Nous soutenons également les efforts que la CUA, agissant en collaboration avec la CEA et la BAD, déploie actuellement pour rationaliser les CER et élaborer un programme minimum d'intégration. À cet effet, la CUA se doit de collaborer également avec les organisations de la société civile afin d'obtenir l'appui des populations africaines.

27. Financement du développement: Nous demandons à la CEA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, d'évaluer l'état d'application du Consensus de Monterrey en Afrique et de proposer des moyens concrets permettant à tous les pays africains d'avoir effectivement accès au financement du développement dans le cadre des préparatifs de l'Examen mondial à mi-parcours du Consensus de Monterrey, qui se tiendra au Qatar au début de 2008. Nous

nous engageons à renforcer la coopération Sud-Sud comme source complémentaire de financement du développement.

28. Aide pour le commerce: Nous soutenons fermement l'Initiative Aide pour le commerce et invitons les partenaires de développement à accélérer les travaux en cours pour qu'elle devienne opérationnelle et à garantir un financement suffisant et prévisible. Nous demandons à la CEA de collaborer avec la CUA et la BAD pour aider les gouvernements africains à mettre cette Initiative en œuvre. Il s'agit notamment de définir des mécanismes nouveaux à travers les programmes nationaux et régionaux d'aide pour le commerce, afin de résoudre les difficultés de l'Afrique au plan commercial. De plus, il faut identifier les apports des trois institutions aux mécanismes de suivi et d'évaluation de ces programmes dans les pays concernés. Enfin, nous insistons sur le fait que le financement de l'aide pour le commerce doit être approprié et prévisible.

29. Accords de partenariat économique: Nous sommes conscients des difficultés que présenteront pour nos États membres les Accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays africains, ainsi que la libéralisation des échanges qui va de pair avec les Accords. À cet égard, nous prions l'Union européenne de dégager des ressources supplémentaires pour leur permettre de faire face au coût de l'ajustement et aux coûts connexes, et nous demandons qu'un nouveau cadre pour les APE soit adopté avant l'expiration du cadre actuel en décembre 2007.

30. Concrétisation des engagements relatifs à l'APD: À l'occasion du Sommet du G-8 de 2008, qui sera organisé à Heiligendamm (Allemagne), nous demandons aux dirigeants du G-8 d'indiquer un plan d'action clair pour la concrétisation de leur engagement pris à Gleneagles de doubler l'aide accordée à l'Afrique, afin que l'aide soit fournie de manière effective et prévisible. Nous saluons les progrès accomplis par les pays de l'Union européenne pour ce qui est d'honorer leurs engagements d'accroître l'APD en faveur de l'Afrique. Nous appelons en outre l'UE et les autres partenaires de développement à donner suite aux engagements pris dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Nous demandons aux partenaires de développement dans nos pays respectifs de communiquer à nos Gouvernements leurs plans de renforcement de l'aide pendant l'année 2007 et au-delà.

31. Accroissement de l'appui des organisations internationales: Nous demandons à l'ONU et aux institutions financières internationales d'aider nos gouvernements à établir et à exécuter des stratégies nationales globales de développement axées sur les OMD, ainsi que des initiatives à impact rapide. Nous leur demandons, en particulier, de promouvoir les possibilités de renforcement des investissements pour réaliser les OMD et la mobilisation des ressources nationales et externes nécessaires. Nous les invitons à élaborer, en consultation avec les États membres, leurs plans de soutien à cet égard d'ici fin 2007.

Positionner la CEA de façon à relever efficacement les défis de l'Afrique

32. Nous reconnaissons le rôle fondamental de la CEA dans la promotion du développement économique et social en Afrique. Nous notons avec satisfaction le renforcement de la collaboration entre la CEA, la CUA et la BAD. En outre, nous avons pris note du *Plan d'activités, 2007-2009* de la CEA, qui définit l'orientation stratégique du programme de travail de la Commission et qui décrit un programme ambitieux et renforcé d'appui aux États membres, et nous félicitons le Secrétaire exécutif de sa vision et de son leadership. À cet égard, nous exhortons nos États membres et nos partenaires de développement à appuyer le Plan avec des ressources appropriées.

33. En conclusion, nous remercions la CEA d'avoir organisé avec succès la quarantième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Nous sommes reconnaissants à la République fédérale démocratique d'Éthiopie de l'excellente conduite des débats. Nous souhaitons également remercier le Gouvernement et le peuple éthiopiens de leur générosité et de l'hospitalité chaleureuse dont nous avons bénéficié pendant notre séjour à Addis-Abeba.